

exceptions à ces exemptions s'appliqueraient dans les secteurs - que définira le règlement - portant sur le patrimoine culturel et l'identité nationale, notamment les livres, les films, les banques et les médias.

Pour vous donner une idée des effets pratiques de ce changement, aucune des 442 entreprises examinées en 1983 en application de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger ne le serait aux termes de la loi portant création de Investissement Canada, pas plus d'ailleurs que 83 % des 283 acquisitions directes et 93 % des acquisitions indirectes. Nous estimons qu'en vertu des nouvelles règles, seules 10 % de toutes les propositions revues en 1983 devraient à présent être examinées.

Les mesures présentées au Parlement s'attaquent de front aux préoccupations dont nous ont fait part les gouvernements et investisseurs étrangers. Nous sommes convaincus que l'expérience démontrera clairement que le climat des investissements au Canada a changé. Nos portes sont ouvertes.

Voilà pour le premier changement. Le deuxième concerne notre système fédéral, qui accorde un pouvoir substantiel au gouvernement national et investit les provinces de la juridiction exclusive sur certains secteurs clés comme l'éducation, la santé et les ressources naturelles. Dans un système fédéral, les possibilités de conflit sont pratiquement illimitées et nous en avons eu largement la preuve ces dix dernières années. Le fédéralisme a toujours été pour nous ce que le football est pour vous, notre sport favori, notre marque de fabrique et notre distraction.

Le nouveau gouvernement éprouve un profond respect à l'égard du système fédéral. Nous l'avons défendu et avons aidé à le préserver, tant au Parlement que lors de la campagne du référendum au Québec. Selon nous, seul un système fédéral peut fonctionner dans un pays comme le Canada, à condition toutefois que le gouvernement national fasse preuve de "leadership". Lorsque le Premier ministre Mulroney parle de réconciliation nationale, il ne s'agit pas simplement de paroles en l'air, mais d'une condition préalable à la reprise économique du Canada. Or, la première chose à faire est d'amener les divers gouvernements à collaborer plus étroitement.

A l'instar d'autres peuples pleins d'allant, nous Canadiens, avons nos différences, mais nous ne voulons pas qu'elles limitent notre efficacité dans le monde. Je suis